

- Un vaste courant idéologique soulève les peuples africains contre tout ce qu'ils appellent le colonialisme. La Guinée indépendante ne s'est pas effondrée ; mais siège même à l'ONU.
- Les effets de la conférence d'Accval de 1958 et du problème algérien. Mais les leaders africains sont divisés sur le concept de la Communauté. Certains comme Houphouët Boigny veulent un renforcement des liens avec la France ; d'autres comme Senghor et Modibo Keïta veulent créer une fédération Ouest africaine, une sorte de Commonwealth à la française.
- C'est ainsi qu'en Janvier 1959, le Sénégal et le Soudan créent la fédération du Mali dont Dakar devient la capitale. Modibo Keïta est le président, Mamadou Dia le vice-président et Senghor le président de l'assemblée fédérale. En décembre 1959, le Mali demande l'indépendance conformément à l'article 81 de la constitution de 1958 et l'obtient. Le 4 Avril 1960 sont signés les accords de transfert du pouvoir à la fédération du Mali. Le 19 juin 1960 à OH, la fédération du Mali devient indépendante ; des accords de coopération avec la France sont signés.
- Mais deux mois après l'indépendance des divergences entraînent l'éclatement de la fédération du Mali. En effet des différences de conception du pouvoir entre Senghor et Modibo Keïta, le problème de la répartition des postes clés et surtout le refus par Modibo Keïta de la candidature de Senghor à la présidence de la fédération expliquent le coup d'Etat de Modibo Keïta le 19 Août 1960.

C'est l'échec puis le retrait du Sénégal de la fédération le 20 Août. La république du Sénégal change alors de constitution, de drapeau, d'hymne, choisit Senghor comme Président, Mamadou Dia comme Premier Ministre et Lamine Guèye comme Président de l'Assemblée Nationale et adhère à l'ONU.

Conclusion

La décolonisation du Sénégal, faite dans le cadre de l'AOF était aussi un combat contre l'assimilation. Conscient des aspirations des peuples africains, De Gaulle accélère la marche à l'indépendance. Ainsi au cours de la même année 1960, la plupart des anciens territoires de l'Empire français accèdent à l'indépendance. Le Sénégal tournait la page sur plusieurs siècles d'histoire où la France était présente. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une politique de coopération bilatérale entre la France et le Sénégal.